

■ **Moulins de Granges S.A.**, à Granges-près-Marnand, CH-550-0105241-3 (FOSC du 26.07.2007, p. 16/4042162).
La signature de Genoud Marc est radiée. Betschart André et Häfeli Jürg Werner, dont la procuration est éteinte, signent désormais collectivement à deux. Signature collective à deux est conférée à Simon Blaise, d'Undervelier, à Attalens, et Wyssbrod Christophe, de Bienne, à Lully (FR).
Registre journalier no 6045 du 20.05.2008
(04491636 / CH-550.0.105.241-3)